Pénurie de main d'œuvre dans le secteur de l'animation : Sarah el Haïry annonce une aide de 200€ pour 20 000 jeunes octobre 2021

***Le secteur de l’animation connaît une pénurie de main-d’œuvre, qui n’est pas nouvelle, qui augmente d’années en années et qui s’est accrue du fait de l’annulation de très nombreuses sessions de formation en 2020 et 2021 à cause de la crise sanitaire. En ce premier jour des vacances de la Toussaint, Sarah el Haïry, secrétaire d’État chargée de la Jeunesse et de l’Engagement annonce ce matin plusieurs mesures, dont une aide exceptionnelle de 200 € pour 20 000 jeunes qui passent leur BAFA/BAFD en 2022.***

L’enquête rendue publique aujourd’hui par Hexopée confirme que 82,3 % des structures du secteur d’activité déclarent avoir des difficultés de recrutement. Alors que l’on estime qu’environ 50 000 projets de recrutements sont prévus jusqu’à fin 2022, Sarah el Haïry met en place des mesures structurelles et conjoncturelles pour répondre à cette pénurie.

**Une aide exceptionnelle de 200€ sera accordée à 20 000 jeunes qui passent leur BAFA/BAFD à partir de janvier 2022.** Au total, ce sont donc 4 millions d’euros que l’État mobilisera pour inciter plus de jeunes à se former au BAFA, dont le coût total de la formation avoisine souvent les 800-900€. Cette nouvelle aide sera octroyée sous conditions de ressources (quotient familial) et financée via le fonds de soutien aux colonies de vacances géré par le Fonjep. Le jeune sera accompagné dans ses démarches, à commencer par l’introduction de sa demande, et conseillé par l’organisme de formation. Il n’aura pas à avancer les frais.

**Sarah el Haïry réunira, au mois de novembre, les représentants des collectivités territoriales et les associations employeuses afin de travailler sur la question des rémunérations, du temps partiel subi ainsi que sur l’abaissement de l’âge d’accès au BAFA de 17 à 16 ans.**Les conclusions de l’enquête d’Hexopée soulignent deux défis majeurs : les faibles rémunérations et le temps partiel subi. Le temps partiel, par exemple, est un atout pour les jeunes qui souhaitent cumuler études et emploi, mais il est synonyme de précarité pour tous les salariés pour qui il est non-choisi. C’est pourquoi des discussions autour du contrat d’engagement éducatif sont nécessaires.

**La création d’un BAFA option SNU, dès le 1er semestre 2022 pour 200 jeunes, avant d’autres spécialités.** Ce BAFA spécialisé sera obtenu via un stage de perfectionnement (3e stage), orienté autour des questions de valeurs de la République et d’organisation de l’État, de la fonction publique et des corps en uniforme, afin de préparer les jeunes à encadrer des séjours de cohésion du SNU. Ce module sera intégralement financé par l’État. Cette option SNU sera la première spécificité du BAFA, d’autres réflexions sont en cours autour par exemple d’option sportive ou autour du handicap.

*« La crise a accentué les difficultés mais la tendance est ancrée. Il y a eu 43 000 BAFA délivrés en 2019, alors qu’il y en avait 53 000 en 2011. Ce qui est en jeu, c’est véritablement notre capacité à accueillir les enfants. Cet été, des séjours ont été annulés non pas faute d’enfants inscrits mais faute d’encadrants. Il faut agir, c’est une tendance que l’on ne peut pas laisser installer ! Ces réponses sont un premier pas pour relancer la dynamique rapidement, avant une refonte plus structurelle. »*, déclare Sarah el Haïry, secrétaire d’État chargée de la Jeunesse et de l’Engagement.